Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Recu en préfecture le 11/10/2024

Publié le 11/10/2024



ID: 095-200091924-20241003-2024_037-DE



Syndicat Mixte pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française Département VAL D'OISE SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 03/10/2024

Nombre d	le membres	
Afferents	Présents	Qui ont pris part au vote
48	25	26

Vote

A l'unanimité

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture

Le:

Publication ou notification du :

L'an 2024, le 3 Octobre à 18:30, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni au Centre administratif du syndicat, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 25/09/2024.

Présents: M. DESSE Daniel, Président, M. VARON Bernard, M. GAL Olivier, M. BOLLER Thierry, M. FONTAINE Pascal, M. HADDAD Edmond, M. HURTEL Pierre-Yves, M. GAY Jean-Paul, M. DUFUMIER Dominique, M. BLAIMONT Jean-Pierre, M. MANSOUX Michel, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. BOCQUET Jean-Charles, Mme SAVY Marie-Laure, M. ALATI Jacques, Mme POLLET Clarisse, M. EPALLE Jean, M. BUISSON Jean-Michel, M. BOUFFLET Pierre, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. FABRE Jacques, M. BRICHE Etienne, M. COLLOBER Ernest, M. BARBIER Jean-Michel

Suppléant(s): M. GAL Olivier (de M. POIRIER Henri), M. BOLLER Thierry (de M. THERRY Eric), M. FONTAINE Pascal (de M. DESHAYES François), M. HADDAD Edmond (de M. PIN Daniel), M. HURTEL Pierre-Yves (de M. SPECQ André), M. GAY Jean-Paul (de M. MONNEINS François)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. DREVILLE Gérard à M. BOCQUET Jean-Charles

Excusé(s): M. POIRIER Henri, M. MULLER Patrick, Mme LEGRAND Nicette, M. LEDOUX Eric, M. SPECQ André, M. FAUVIN Patrick, M. PIN Daniel, M. THERRY Eric, M. DESHAYES François, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. MOULA Nicolas

Absent(s): M. DUCLOS Jean-Noël, M. GAUBOUR Jacques, M. FERRACHAT Sébastien, M. MONNEINS François, M. GRANZIERA Gilles, M. GAILDRAT Olivier, Mme LOURME Sophie, M. MOREL Cyril, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. GUEDON Eric, M. COLLIN Eric, M. BONDOUX Gilles, M. BARBAROSSA Raphaël, M. DE NOAILLES Emmanuel, M. DE NOAILLES Helie

A été nommé(e) secrétaire : M. MANSOUX Michel

Envoyé en préfecture le 11/10/2024

Reçu en préfecture le 11/10/2024

Publié le 11/10/2024



ID: 095-200091924-20241003-2024_037-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'arrêté interpréfectoral n°20-199 portant modification des statuts du syndicat concernant la prise de la compétence Eaux Pluviales Urbaines

Considérant que le SICTEUB est compétent pour gérer les eaux pluviales urbaines de ses communes adhérentes depuis le 01/01/2020.

Considérant qu'afin de définir les conditions de gestion des eaux pluviales, les modalités de déversement des eaux pluviales dans les réseaux d'eaux pluviales et de déterminer le champ de compétence du SICTEUB, il est nécessaire de mettre en place un règlement d'assainissement eaux pluviales urbaines.

Considérant que le règlement s'applique le territoire des communes adhérentes à la compétence.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité :

 ADOPTE le règlement d'assainissement eaux pluviales urbaines du SICTEUB à compter de ce jour.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme:

A Asnières sur Oise, le 10/10/2024

Le Présiden